

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2024, le 23 février à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 février 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13 février 2024.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud ; Mrs Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister.

Absente excusée : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

11 – Autorisation de passage Enduro 52

Madame le Maire fait part d'un courrier reçu en mairie daté du 06 janvier 2024 de Chaumont Enduro 52 informant qu'il projette d'organiser leur enduro les 25 et 26 mai 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable au passage de Chaumont Enduro, sous réserves de remise en état du terrain, du ramassage des rubalises, de la présentation de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires (ONF, ARS ...) et réduction de la vitesse à 30 km sur les chemins blancs.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 23 février 2024
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

The image shows a blue ink signature of Marie-Noëlle Hubert over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Verbiesles' and the number '52008'. The signature is a complex, scribbled line.